



Fin de bail commercial cessation d'activite

Par **tatazeze**, le **29/05/2010 à 21:20**

Bonjour,ma locataire cesse son activite commerciale au 31 mai ,en janvier elle s est engagee a quitter le logement 3 mois apres donc en septembre.A ce jour elle n apas encore trouve de logement,que faire dans ces conditions?je ne veux pas la mettre a la rue ,mais je ne veux pas qu elle s incruste. le bail commercial prend fin ,dois je refaire un bail preciaire ou autre aux memes conditions que le bail commercial ? merci de votre aide

Par **fabienne034**, le **30/05/2010 à 10:39**

bonjour,rnrnelle était titulaire d'un bail commercialrnrnvous ne pouvez pas signer un bail précairernrnsoit elle reste et vous, signez un bail complet soit elle partnrnpour tout savoir sur le bail commercial:rnrn<http://www.fbls.net/ARRETCOMMERCIAL.htm>

Par **tatazeze**, le **01/06/2010 à 13:49**

bonjour, mon notaire me propose de lui consentir ,sous seing prive,un delai a titre preciaire pour son relogement,moyennant une indemnite du montant du loyer en lui donnant une date a respectee.Qu'en pensez vous ?est ce une solution,ai je le droit de garder la caution du bail commercial tant qu'elle est dans le logement?merci pour votre aide.